

DELIBERATION 0018/2025 DU

10 avril 2025

CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

2024

Les membres de l'assemblée réuni sous la présidence de Monsieur CHALINE Philippe

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice

2024

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement

2024

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA antérieurs	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	0,00 €		0,00 €		0,00 €	0,00 €
				Recettes		
FONCT	6 608,14 €		-1 065,03 €			5 543,11 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12	5 543,11 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		5 543,11 €
Total affecté au c/ 1068 :		0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12	0,00 €
Déficit à reporter (ligne 002)		0,00 €

Fait à Pithiviers le Vieil
Le 10 avril 2025

Délibéré par les membres de l'assemblée
Le 10 avril 2025



Nombre de membres en exercice : 10
Présents : 6
Suffrages exprimés : 6
Abs : 0
Pour : 6
Contre : 0

Date de la convocation :

3 avril 2025

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication le